



RCS : LAVAL

Code greffe : 5301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LAVAL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1987 B 00113

Numéro SIREN : 341 228 427

Nom ou dénomination : ACTUALIS

Ce dépôt a été enregistré le 08/08/2013 sous le numéro de dépôt 2125

Duplicata

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE LAVAL

CS 415 (12 allée de la Chartre)
53004 LAVAL CEDEX
TEL: 02 43 59 70 80 - FAX : 02 43 58 15 67
www.infogreffe.fr

RECEPISSE DE DEPOT

CABINET ALTONEO
230 rue de Terre Rouge
BP 90151
53201 CHATEAU GONTIER CEDEX

V/REF :

N/REF : 87 B 113 / 2013-A-2125

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE LAVAL certifie qu'il a reçu le 08/08/2013, les actes suivants :

Extrait de procès-verbal du conseil d'administration en date du 28/06/2013
- Changement de président du conseil d'administration et directeur général

Concernant la société

ACTUALIS
Société anonyme
230 rue de Terre Rouge
53200 Azé

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2013-A-2125 le 08/08/2013
R.C.S. LAVAL 341 228 427 (87 B 113)

Fait à LAVAL le 08/08/2013,
Le Greffier



"PROCES VERBAL

Dépôt effectué au Greffe du Tribunal

De Commerce de LAVAL, le

Sous le N° 1031A/2013 08 AOUT 2013

Le Greffier"



ACTUALIS

Société Anonyme D'Expertise Comptable

Et de Commissariat aux Comptes

au capital de 165 450 euros

Siège social : 230, Rue de Terre Rouge

53200 AZE

341 228 427 RCS LAVAL

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS **DU CONSEIL D'ADMINISTRATION** **DU 28 JUIN 2013**

Délibérations relatives au remplacement du Président du Conseil d'Administration et du Directeur Général

NOMINATION D'UN NOUVEAU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION **EN REMPLACEMENT DU PRESIDENT DEMISSIONNAIRE.**

Le Président informe le Conseil de sa décision de renoncer à son mandat de Président du Conseil d'Administration de la Société et en expose les raisons.

Il indique également qu'il ne désire plus exercer les fonctions de Directeur Général de la Société.

Il demande aussi à être déchargé de ses fonctions d'administrateur.

En conséquence, il demande au Conseil de bien vouloir procéder à son remplacement à compter du 30 juin 2013.

Le Conseil prend acte de cette démission et remercie son Président pour les services rendus à la Société.

La candidature de Monsieur Gilles MORIN aux fonctions de Président du Conseil d'Administration est soumise au vote des administrateurs.

Le Conseil, après en avoir délibéré, élit, à l'unanimité, à compter du 30 juin 2013, Monsieur Gilles MORIN Président du Conseil d'Administration, en remplacement de Monsieur Jean ANGOT, et ce pour la durée de son mandat d'administrateur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2013.



Monsieur Gilles MORIN déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées et satisfaire à toutes les conditions légales, réglementaires et statutaires, notamment en ce qui concerne les règles de cumul des mandats.

En sa qualité de Président du Conseil d'Administration, Monsieur Gilles MORIN organisera et dirigera les travaux de celui-ci, dont il rendra compte à l'Assemblée Générale. Il veillera au bon fonctionnement des organes de la Société et s'assurera, en particulier, que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission.

La rémunération du Président du Conseil d'Administration sera fixée ultérieurement par le Conseil d'Administration.

Monsieur Gilles MORIN préside alors la réunion.

NOMINATION D'UN NOUVEAU DIRECTEUR GENERAL EN REMPLACEMENT DU DIRECTEUR GENERAL DEMISSIONNAIRE.

Le Président rappelle au Conseil que Monsieur Jean ANGOT occupait également les fonctions de Directeur Général de la Société et qu'il convient de désigner un nouveau Directeur Général.

En conséquence, il demande au Conseil de bien vouloir procéder à son remplacement et le Conseil prend acte de sa démission à compter du 30 juin 2013.

Après en avoir délibéré, le Conseil désigne, à l'unanimité, à compter du 30 juin 2013, Monsieur Gilles MORIN, Président du Conseil d'Administration, pour assumer la direction générale de la Société pour une durée équivalente à celle de son mandat de Président.

Monsieur Gilles MORIN déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi, les règlements et les statuts, notamment en ce qui concerne les règles de cumul des mandats.

En sa qualité de Directeur Général, Monsieur Gilles MORIN jouira des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société, dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires et au Conseil d'Administration. Il représentera la Société dans ses rapports avec les tiers.



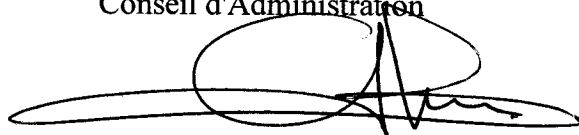
DEMISSION D'UN DIRECTEUR GENERAL DELEGUE.

Le Président informe le Conseil de la décision de Monsieur Gilles MORIN de renoncer à son mandat de Directeur Général Délégué et en expose les raisons.

Le Conseil prend acte de cette démission à compter du 30 juin 2013 et décide qu'il ne sera pas procédé à son remplacement.

Le Conseil donne tous pouvoirs à Monsieur Gilles MORIN ou à toute personne qu'il se substituerait pour remplir toutes formalités de publicité ou autres prescrites par la loi.

Pour extrait certifié conforme
Le Président du
Conseil d'Administration

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'A' or 'M' shape with a horizontal line extending to the left and a vertical line extending upwards, ending in a small loop.